



La Maison des jeunes L'acAdo Inc.

715, rue Priestman, Fredericton (N.-B.) E3B 5W7

Tél. : 506 453.5929

Télec. : 506 453.3958

Plan opérationnel en réponse à la COVID-19 pour le service de garde après-classe

Principales stratégies clés pour prévenir et contrôler la COVID-19

- Exclusion stricte des cas suivants
 - Enfant ou personnel qui présente au moins deux des symptômes suivants; fièvre ou signes de fièvre, nouvelle toux ou toux chronique qui s'aggrave, écoulement nasal, mal de tête, mal de gorge, nouvelle fatigue, nouvelles douleurs musculaires, diarrhée, perte du goût ou de l'odorat.
**** ZONE ROUGE : seulement 1 symptôme est nécessaire pour l'exclusion**
 - Un enfant dont les doigts ou les orteils sont mauves, même si c'est le seul symptôme qu'il présente.
 - Si une des situations précédentes survient, les personnes touchées doivent rester à la maison, appeler 811 et ne peuvent pas revenir dans l'établissement avant d'être complètement guéries. Si un test de dépistage a été effectué, Santé publique informera la personne ou le parent du moment où l'isolement peut prendre fin.

Remarque : Les enfants ou les membres du personnel qui ont habituellement des allergies saisonnières ou souffrent de façon chronique de congestion ou d'écoulement nasal n'ont pas besoin d'être exclus.

| | |
|-------------------|---|
| Auto-isolement | Toute personne en provenance de l'extérieur de la province (Nouveau-Brunswick) doit s'auto-isoler à son domicile pendant 14 jours, surveiller l'apparition de symptômes et éviter de fréquenter la garderie. |
| Auto-surveillance | Toute personne voyageant entre les zones d'alerte orange et jaune doit pratiquer l'auto-surveillance et porter un masque pendant 14 jours et doit suivre les directives, comme si elle était dans le niveau d'alerte orange |

- Si un membre du personnel de la garderie ou un enfant qui fréquente du service de garde de La Maison des jeunes L'acAdo reçoit un diagnostic positif de la COVID-19, la santé publique identifiera les personnes avec qui il a eu des contacts étroits et s'occupera des mesures de contrôle de santé publique et des communications.
- Les membres du personnel rappelleront aux enfants de respecter une bonne hygiène respiratoire comme tousser ou éternuer dans le pli du coude ou en se couvrant la bouche et le nez avec un mouchoir jetable. Des affiches démontrant de bonnes manières d'hygiènes sont placées dans les locaux pour ajouter un appui visuel pour les enfants.
- Le personnel et les enfants pratiqueront une bonne hygiène des mains.
- Chaque personne qui entre devra tout d'abord se désinfecter les mains et ensuite se laver les mains, une fois dans l'établissement.
- Les surfaces touchées fréquemment seront nettoyées plusieurs fois par jour.
- Nous suivons un protocole établi par le ministère pour le nettoyage et la désinfection des articles et du local.

Sensibilisation de la COVID-19

- Le plan opérationnel a été créé et envoyé aux parents et au personnel. Il est aussi disponible sur notre site web.
- Le document et les procédures ont été révisés ensemble avec une période de questions pour offrir le soutien nécessaire aux employés.
- Des affiches supplémentaires sont affichées à l'entrée, dans nos fenêtres et dans nos locaux.

Dossiers

- La garderie tiendra un registre à jour des membres du ménage de chaque enfant et chaque employé fréquentant la garderie. Le parent est responsable d'aviser et de remplir une nouvelle feuille s'il y a des changements.
- Un registre quotidien de groupe sera tenu pour chaque groupe et comprendra le nom des membres du groupe (enfants et personnels) et la date de création du groupe, si un cas de COVID-19 était trouvé dans l'établissement, il sera remis à Santé Publique, si elle recherche des contacts.

- Une liste quotidienne des personnes qui sont venus chercher les enfants sera aussi garder pour le service de garde et le Centre communautaire Ste-Anne, si un cas de COVID-19 était trouvé dans l'établissement (CCSA), elle sera remise à Santé Publique, si elle recherche des contacts.
- Un registre des entrées pour tous les employés et les visiteurs (pour chaque locaux et bureaux) est aussi gardé pour assurer de pouvoir retracer tous les contacts, même éloignés.

Arrivée et départ

| APRÈS-CLASSE | JOURNÉE PLEINE |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Service avant-classe : 7h30 – 8h10 ▪ Arrivée : directement de l'école ▪ Départ : entre 16h00 – 17h30 ▪ Entrée et sortie : Par le jardin communautaire dans la passerelle, aucun parent ne pourra dépasser la porte de la passerelle ▪ La porte sera verrouillée en dehors de ces heures et vous devrez téléphoner pour assistance | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrivée : entre 7h30 – 9h00 ▪ Départ : entre 16h00 – 17h30 ▪ Entrée et sortie : Par le jardin communautaire dans la passerelle, aucun parent ne pourra dépasser la porte de la passerelle ▪ La porte sera verrouillée en dehors de ces heures et vous devrez téléphoner pour assistance |

- Chaque personne doit porter un masque et se désinfecter les mains
- Un registre doit être signé par l'adulte qui vient chercher l'enfant

Mesures de protection et dépistage

| | Zone jaune | Zone orange | Zone rouge |
|--------------------------|---|---|---|
| Pour les employés | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque lors des déplacements dans les aires communes • Porter un masque lors des contacts avec les parents • Porter un masque et respecter la | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque en tout temps • Manger : peut retirer son masque, mais doit respecter la distance physique • Avant d'entrer dans l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque en tout temps • Manger : peut retirer son masque, mais doit respecter la distance physique • Avant d'entrer dans l'établissement |

| | | | |
|-------------------------|--|--|---|
| | <p>distanciation physique s'ils ne sont pas assignés à un groupe, mais se rendent dans le local</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garder la distance physique entre eux en tout temps • Les employés de relève doivent porter un masque | <p>un dépistage actif sera effectué.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garder la distance physique entre eux en tout temps | <p>un dépistage actif sera effectué avec prise de température.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de température en milieu de journée • Garder la distance physique entre eux en tout temps |
| Pour les enfants | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque lors des déplacements dans les aires communes • Les déplacements sont limités dans les aires communes • Avant d'entrer dans l'établissement le parent fera le dépistage à la maison avant d'apporter l'enfant (journée pleine). | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque est nécessaire en tout temps, à l'exception du moment des repas et collations. • Avant d'entrer dans l'établissement un dépistage actif sera fait avec le parent avant que l'enfant puisse entrer dans le service de garde. • Les déplacements sont limités dans les aires communes | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque est nécessaire en tout temps, à l'exception du moment des repas et collations. • Avant d'entrer dans l'établissement un dépistage actif sera fait avec le parent avant que l'enfant puisse entrer dans le service de garde avec prise de température. • Prise de température en milieu de journée • Les déplacements sont limités dans les aires communes |

| | | | |
|----------------------------------|--|---|---|
| <p>Pour les parents</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux critères de dépistage avant d'entrer dans le Centre communautaire • Porter un masque et se désinfecter les mains • Demeurer dans la passerelle en attendant l'enfant • Respecter la distanciation physique avec les autres parents | <ul style="list-style-type: none"> • Porter un masque en tout temps à l'intérieur et à l'extérieur du Centre communautaire Ste-Anne et se désinfecter les mains • Répondre aux critères de dépistage avant d'entrer • Demeurer dans la passerelle • Respecter la distanciation physique avec les autres parents • Si le groupe se trouve à l'extérieur, veuillez respecter la distanciation physique avec les enfants. | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun parent ne pourra entrer dans le Centre communautaire Ste-Anne, vous devrez téléphoner à tout moment pour récupérer votre enfant. • Respecter la distanciation physique avec les autres parents • Si le groupe se trouve à l'extérieur, veuillez respecter la distanciation physique avec les enfants. |
| <p>Pour les visiteurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer le dépistage actif • Se laver les mains à leur entrée dans l'établissement • Porter un masque en tout temps • Les visites seront documentées dans le registre des entrées | <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer le dépistage actif • Se laver les mains à leur entrée dans l'établissement • Porter un masque en tout temps • Les visites seront documentées dans le registre des entrées | <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer le dépistage actif • Se laver les mains à leur entrée dans l'établissement • Porter un masque en tout temps • Les visites seront documentées dans le registre des entrées |

Distanciation physique

- Les ratios d'encadrement dans les groupes sont toujours respectés et chaque groupe contiendra un maximum de 15 enfants plus le personnel.
- Chaque groupe de 15 est exempté de la règle de distanciation physique donc les éducateurs et éducatrices ne sont pas tenus de porter un masque avec leur groupe. Malgré cette exemption, les enfants seront incités à éviter de se toucher les uns les autres et à pratiquer une bonne hygiène personnelle.
- Au début de chaque journée, les enfants seront montrés quand et comment se laver les mains, comment se couvrir lorsqu'ils éternuent et l'importance de ne pas toucher leur visage ou celui des autres avec leurs mains.
- Les éducateurs auront leurs téléphones cellulaires dans leurs locaux pour faciliter les communications.
- Chaque enfant devra apporter un sac à dos qui se ferme pour ranger ses articles personnels tous les jours. Le sac ne peut pas rester au service de garde, il sera donc retourné avec l'enfant chaque soir.

Procédures de nettoyage et de désinfection

- Un nouveau programme de nettoyage et de désinfection a été instauré et indique les responsabilités claires, attribuées à des membres du personnel précis. Le nouveau programme respecte tous les critères émis par le ministère pour les surfaces et les articles.
- Les produits désinfectants utilisés sont conformes aux exigences de Santé Canada (désinfectant et solutions concentrées de javel).

Pratiques d'hygiène personnelle

- Lavage des mains

Le lavage des mains est l'une des meilleures façons de se protéger et de protéger les autres contre le virus COVID-19 et d'autres microbes.

Tous les membres du personnel et les visiteurs doivent se laver les mains aussitôt qu'ils entrent dans l'établissement. Les enfants laveront leurs mains en entrant dans leur local et plusieurs fois au cours de la journée;

- Avant et après les repas
- Après avoir utilisé les toilettes

- Après s'être mouché ou après avoir toussé ou éternué
- Après avoir partagé des jouets
- Lorsqu'ils prennent des médicaments
- Après avoir joué dehors

De plus, le personnel doit se laver les mains dans les situations suivantes;

- Avant de manipuler de la nourriture et après
 - Après avoir aidé un enfant à utiliser la toilette
 - Après les pauses
 - Avant d'administrer des médicaments et après
- L'utilisation du désinfectant pour les mains sera limitée, mais toujours disponible pour les jeunes (sous supervision) et les employés, ainsi que pour les parents et ne remplacera jamais un lavage de mains.

Autres pratiques d'hygiène personnelle

- Les articles des enfants seront toujours rangés pour éviter la contamination croisée.
- Des affiches sur l'étiquette en matière d'hygiène personnelle comme se laver les mains, tousser ou éternuer dans le pli de son coude ou se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir jetable ont été affichées à l'entrée, dans la salle des employés et dans le local aux endroits stratégiques.

Fournitures

- La Maison des jeunes L'acAdo dispose de toutes les fournitures qui sont nécessaires.
- En ce qui concerne les équipements de protection individuelle, le service de garde dispose d'une réserve de gants jetables, des masques jetables pour les enfants et artisanaux pour les membres du personnel qui pourraient tomber malades.
- Les parents sont encouragés à fournir des masques en tissu ou artisanaux à leurs enfants.

Toilettes et postes de lavage des mains

- Nous utiliserons les toilettes du Centre communautaire Ste-Anne (comme à l'habitude) et elles sont désinfectées régulièrement (selon leur plan opérationnel).
- Il y a une affiche pour le lavage des mains à chaque lavabo.

- Le local est équipé de 2 éviers séparés pour la vaisselle et le lavage des mains.

Nourriture

| APRÈS-CLASSE | JOURNÉE PLEINE |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collation fournie | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Envoyer la collation du matin et le diner (froid ou dans un thermos de préférence) ▪ Collation de l'après-midi fournie |

Aires de jeux extérieurs

- Les structures et modules de jeux dans les parcs peuvent être utilisés en respectant l'étiquette d'hygiène et faire des rappels aux enfants. Cependant, nous n'utilisons pas le parc scolaire, étant donné qu'une autre garderie en fait l'utilisation.
- Nous utiliserons une espace extérieure pour des jeux libres ou de groupes qui ne sera pas utilisée par le public ou l'école.
- Les jouets partagés seront nettoyés et désinfectés entre chaque groupe.
- Chaque groupe à un temps désigné pour jouer à l'extérieur chaque jour (selon la météo).

Excursions

- Les excursions et les sorties éducatives sont maintenant permises tout en respectant les lignes directrices en matière de santé et sécurité. Cependant, nous devons recevoir la permission des parents avant de faire quelconque sortie à l'extérieur de l'établissement.
- Si nous décidons de planifier une sortie hors de l'établissement, nous ferons un plan qui sera transmis aux parents et devra être retourné signer afin de pouvoir la faire.
- **ZONE ORANGE ET ROUGE** : aucune excursion n'est permise.

Transport

- Puisque le service de garde n'appartient aucun moyen de transport, il n'y aura pas de sortie nécessitant un transport pendant l'année scolaire.

Autres personnes ayant accès aux établissements

- Seuls les visiteurs qui fournissent un service essentiel sont autorisés à entrer dans l'installation pendant les heures d'ouverture.
- Les visiteurs non essentiels comme les vendeurs, les bibliothécaires, et les animateurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement pendant les heures d'ouverture.

Gestion des éclosions

- Si un enfant commence à présenter des symptômes, il sera immédiatement isolé et le parent sera contacté afin qu'il vienne le chercher dans l'heure suivante.
- Si un employé commence à présenter des symptômes, il devra immédiatement s'isoler, en attendant de pouvoir quitter l'établissement.
- La zone d'isolement sera désinfectée par la suite.

Processus

- Tout est communiqué par le bureau du médecin-hygiéniste si un cas est détecté.
- Le service de garde affichera un avis de maladie pour les parents, mais ne fera pas les contacts en aucun temps.
- En cas de détection d'un cas, le service de garde remettra toutes les informations nécessaires à la Santé publique qui s'occupe ensuite de faire les contacts.
- Aucune information confidentielle ne seront partagées, sauf à la Santé publique.